

## Suivre ou non la CCIG

La recommandation faite à ses membres par la <mark>Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG)</mark> de voter pour Pierre Maudet au second tour de l'élection partielle au Conseil d'État n'est pas passée inaperçue. À Genève et à Berne, des élus genevois des partis de droite ont fait connaître leur désapprobation. Des chefs d'entreprise aussi. D'autres soutiennent le choix du comité de la Chambre.

## Pierre Maudet, c'est le choix qui s'impose

L'invité Stéphane Oberson Boulangerie Oberson SA



Alors que nous sommes empêtrés dans une crise économique dont il est difficile de prédire la fin, il est impératif que les entreprises puissent compter sur des conditions-cadres favorables. Or, quelles sont-elles? Une fiscalité équilibrée, sans ponctions supplémentaires, une mobilité sans entraves pour les transports professionnels ou encore de l'énergie à prix juste. Si le Conseil d'État bascule à gauche au deuxième tour de l'élection, le 28 mars prochain, il est peu probable que ces conditions soient ga-

La réalité économique et ses conditions-caures, Pierre Maudet les connaît mieux que quiconque pour l'avoir expérimentée durant des années. Il est particulièrement bien équipé pour apporter des réponses concrètes et rapides aux entreprises dans la détresse et préparer la reprise. Certes, dire publiquement qu'on soutient sa candidature n'est pas à la mode: il n'y a qu'à voir la déferlante de réactions négatives qui a suivi la recommandation de vote émise par la Chambre de commerce et d'industrie de Genève, dont je fais partie avec satisfaction depuis des

Pourtant, les faits ont la tête dure: Pierre Maudet est le candidat ayant réalisé le meilleur score à droite, loin devant le candidat PLR. C'est donc qu'il y a une majorité silencieuse qui veut laisser une seconde chance à M. Maudet de déployer ses réelles compétences, alors qu'on entend surtout certaines âmes chagrines qui veulent se débarrasser d'un conseiller d'État qui fonce peut-être trop vite à leurs yeux. On peut d'ailleurs se demander si le fait que les opposants se font largement entendre, au contraire des partisans du candidat Maudet, ne relève pas d'une espèce de bien-pensance politique selon laquelle il est de bon ton de s'ériger en moraliste et en juge...

Moi, plus prosaïquement, je réfléchis en patron d'entreprise qui a des emplois à préserver et je constate que, pour faire barrage à la gauche, il faut une «locomotive».

Le score de M. Maudet au premier tour lui donne cette crédibilité populaire. Ce qui compte maintenant, c'es d'éviter qu'on ne déroule le tapis rouge à l'Alternative. Le fait que Pierre Maudet a été condamné devant la justice - en première instance et très partiellement au demeurant - ne lui enlève aucune légitimité de se présenter. Pour autant, il est clair que, comme tous les entrepreneurs que je connais, je crois en une pratique du business transparente et honnête et c'est ainsi que je travaille. Mais je crois aussi dans la rédemption. Le passé, c'est le passé et je suis convaincu qu'une telle épreuve aura enseigné au magistrat sortant des lecons dont il saura se souvenir.Vous l'aurez sans doute compris, au second tour de l'élection partielle au Conseil d'État, je voterai

Pierre Maudet.

## Non au soutien à un patronat dépassé

L'invité

Eric Dubouloz

Membre de la direction d'Ecoservices SA

Ecoservices SA est membre de la CCIG depuis sa création, il y a vingt-trois ans. Notre direction s'est engagée dès le début, notamment dans la Commission énergie et environnement dont elle est toujours membre. Durant le premier confinement du printemps 2020, Ecoservices a offert ses compétences en santé au travail en s'engageant personnellement aux côtés de la direction de la CCIG (Mme Hardyn et M. Subilia) dans le soutien aux entreprises (réponses aux questions personnalisées, aide pour la mise en œuvre de plans de protection, etc.). À relever également qu'à notre entrée il y a viligi-irois alis, nous comp tions 2 collaborateurs et qu'aujourd'hui Ecoservices en compte près de 40.

Il est également important de relever qu'aucun membre de notre direction ou de notre conseil d'administration n'est membre d'un parti politique. Notre job, c'est de faire tourner notre entreprise et de la développer de manière durable. En fin de semaine dernière, lorsque j'apprends en écoutant M. Subilia, sur La Première, que la CCIG recommande de voter pour Pierre Maudet au second tour, j'en reste abasourdi et fâché. M. Maudet vient tout juste d'être condamné pour acceptation d'un avantage. Et ses proches sont condamnés pour des faits du même type et pour instigation à abus d'autorité. Ceci pour le volet pénal.

Plus grave encore, la «gestion»

de Pierre Maudet de la DGDERI est très fortement critiquée par deux experts (la première - une femme - ayant été attaquée par M. Maudet, puis un ancien juge fédéral). Son équipe était pourtant fortement impliquée dans la gestion de la crise Covid avec un engagement sans relâche pour l'aide aux entreprises genevoises, 7 jours sur 7. Enfin, nous apprenions lundi que la recommandation de vote émane seulement des quelques membres du comité, contre l'avis du conseil économique regroupant 25 chef·fe·s d'entreprise. Ainsi, quelques personnes prennent position au nom des 2400 entreprises membres, contre l'avis du conseil élu par ses mêmes membres... 2400 entrepreneuses et entrepreneurs, qui découvrent soudainement que «leur» chambre recommande de voter pour une caricature de patronat, un patronat à l'ancienne, masculin (bien évidemment), mettant en avant le copinage et le retour d'ascenseur, manipulateur, ayant une conduite autoritaire et désor-

Nos entreprises ne veulent plus, depuis longtemps, de ce patronat dépassé. La gestion d'une entreprise aujourd'hui nécessite des patrons intègres, motivants, qui valorisent leurs équipes pour qu'elles se sentent en confiance pour mettre en avant leurs compétences, pour mener à bien les projets confiés avec intelligence, agilité et innovation. Nos entreprises genevoises sont celles-ci. Engagées aujourd'hui pour demain. Et non pas pour tenter de sauvegarder l'ancien monde.

Pierre Maudet ne fait pas honneur à l'économie. Et la décision déplorable de vendredi ne fait pas honneur à la CCIG ni à sa soi-disant bonne gouvernance...